

APPEL À PROJETS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2023

Déconstruire les stéréotypes de genre à travers la pratique sportive : le sport comme moteur d'une société plus juste et égalitaire

CONTEXTE	p : 2 à 3
NATURE DES PROJETS ATTENDUS	p : 4
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS	p : 4
DOSSIER DE CANDIDATURE	p : 5 à 8
ATTESTATION SUR L'HONNEUR	p : 10
MODALITÉS DE REMISE DES PROJETS DANS LE PORTAIL DES ASSOCIATIONS ASSOTOULOUSE	p : 11 à 12

CONTEXTE

1- Le sport comme élément central de nos sociétés démocratiques contemporaines

Le sport est un miroir de la démocratie, un système ouvert à l'ensemble des pratiquantes et pratiquants, qui repose sur l'idée d'une confrontation encadrée par des règles fondées sur une logique méritocratique. Sa pratique peut permettre aux individus de montrer leurs capacités et donc améliorer l'estime et la confiance en soi. En France, l'essor du sport repose en partie sur l'engagement volontaire et sur du bénévolat associatif. Néanmoins, si le sport peut être vecteur d'émancipation, il peut également renforcer certaines inégalités et notamment en perpétuant les stéréotypes de genre.

Ainsi, à l'approche d'une année olympique, la Mairie de Toulouse souhaite accompagner des projets pour déconstruire les stéréotypes de genre à travers le sport et pour paraphraser la devise olympique : aller « plus vite, plus haut, plus fort, ensemble » vers l'édification d'une société plus juste et plus égalitaire.

2- Le sport comme reflet d'une société sexiste : un catalyseur de stéréotypes de genre

Malgré de nombreuses avancées en termes de droits des femmes, de nombreuses inégalités persistent. Le Haut Conseil à l'Égalité souligne d'ailleurs, dans son dernier rapport sur l'état du sexisme, que la « société française demeure très sexiste dans toutes ses sphères ». Le sport étant un reflet de la société, il n'est pas étonnant qu'il joue un rôle de catalyseur des stéréotypes de genre.

Ainsi, le sport, en tant que pratique sociale et culturelle, véhicule des normes et participe à la construction des rapports sociaux de sexe. Pendant longtemps, la pratique sportive féminine a été décriée du fait d'une certaine représentation normative du corps féminin englobant sexualité, beauté et maternité. Les mentalités ont certes globalement évolué mais des disparités de taille perdurent. On constate clairement une sous médiatisation du sport féminin et la persistance de stéréotypes de genre dans les pratiques sportives. Ces éléments engendrent inévitablement des différences de traitement : les femmes ne bénéficient pas des mêmes opportunités que les hommes dans leurs pratiques sportives.

À ce titre, l'étude « Sport, culture, média », réalisée par le gouvernement en 2022, montre qu'il y a des inégalités entre les femmes et les hommes dans la pratique sportive. Premièrement, sur 87 fédérations sportives, 77 sont composées à majorité d'hommes. D'ailleurs, on constate également une pratique sportive extrêmement genrée avec des sports à connotation féminine comme l'équitation (83,6 % de femmes) ou au contraire des sports à connotation masculine comme le football dont 90,6 % des licenciés sont des hommes. Dans la même lignée, on constate un fort manque de mixité au sein des fédérations sportives avec seulement 1 femme présidente parmi 38

fédérations olympiques et paralympiques et 12 femmes directrices techniques nationales parmi les 70 directeurs techniques nationaux. Cette étude, qui démontre clairement le rôle de catalyseur des inégalités et des stéréotypes joué par le sport, ne doit pas éluder son rôle également en tant qu'outil de lutte contre les préjugés.

3- Le sport comme tribune à la promotion de l'égalité de genre

Le sport peut avoir un grand rôle pour construire une société plus juste. Ainsi, les récents efforts de visibilité et de médiatisation du sport féminin, notamment à travers l'opération du CSA « Sport féminin toujours » destinée à accroître la visibilité des sportives dans les médias, jouent un rôle important dans la déconstruction des conceptions traditionnelles de la masculinité et de la féminité. Par ailleurs, au-delà de cette portée médiatique, le sport peut aider à réduire les disparités femmes-hommes. À travers ses bienfaits sur l'estime de soi, le sport améliore la perception quant à leur capacité d'action et leur liberté personnelle. Le sport aide également à l'intégration sociale des femmes et des jeunes filles. La plupart des études ont d'ailleurs démontré que les garçons ayant une pratique sportive mixte changent leur perception et adoptent une attitude positive envers leurs coéquipières, qui peut perdurer en dehors du terrain de jeunes. Le travail à réaliser reste conséquent mais le sport a le pouvoir, à terme, de modifier les constructions mentales et subjectives du genre, d'où l'importance de travailler sur des projets dans ce domaine.

Ainsi pour réussir, l'objectif de la Mairie de Toulouse est d'agir en termes d'incitation à la **pratique féminine de sports dits masculins, la pratique masculine de sports dits féminins mais aussi à la pratique mixte des activités sportives et à la médiatisation, à la visibilité et la valorisation de la pratique sportive féminine.** Les actions visées par cet appel à projets devront alors permettre de changer les mentalités en termes de pratique sexuée des activités sportives, de détruire les barrières symboliques à la pratique du sport et ainsi de construire une génération post Jeux Olympiques où la pratique du sport n'a plus de genre. De cette manière, le sport pourra être un outil précieux de promotion de l'égalité femmes-hommes.

LES PROJETS SERONT DE NATURE À PROPOSER :

- une pratique sportive en mixité, partant du constat, que les pratiques sportives à l'adolescence marquent une séparation effective entre les femmes et les hommes ;
- un changement des mentalités via le sport en poursuivant l'objectif primordial d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- une déconstruction des stéréotypes de genre via la pratique sportive et la valorisation du sport féminin ;
- de la sensibilisation, de la communication, de la médiatisation pour faire changer les mentalités.

Une vigilance sera portée à :

- l'innovation en matière de stratégie, de partenariats, de supports, de messages ...
- l'impact attendu sur un changement résolu des comportements.

CRITÈRES OBLIGATOIRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- 1- La proposition doit s'inscrire dans, au moins, l'un des axes cités ci-dessus ;
- 2- Le projet vise à agir sur les changements de mentalités et de représentations des Toulousains et Toulousaines (tous quartiers) ;
- 3- Le projet doit mentionner la méthode utilisée auprès des publics et détailler les étapes de sa réalisation ;
- 4- L'action vise une amélioration évaluable et durable ; elle doit être novatrice ;
- 5- Seront retenus des projets nouveaux et innovants, reposant **obligatoirement** sur une collaboration partenariale entre différentes structures ;
- 6 – L'attestation sur l'honneur doit être remplie et signée par chaque structure engagée dans le projet ;
- 7 - La structure mandataire doit être une association loi 1901 de plus de cinq ans d'existence ;

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 – L'identité des structures partenaires du projet (ajoutez une feuille si nécessaire)

	Structure mandataire		Structure partenaire		Structure partenaire	
Nom						
Sigle/Abréviation						
Représentant légal ou représentante légale						
Statut juridique						
Date de création						
Objet social						
Adresse du siège social (rue, code postal et ville)						
Site internet						
Nom de la personne référente du projet						
Téléphone fixe ou portable de la personne référente du projet au sein de l'association						
Adresse mail						
	F	H	F	H	F	H
Nombre d'adhérents						
Nombre de salariés						
Nombre de bénévoles						

2 – Votre projet

Titre du projet

Problématique traitée

Enjeux visés

Objectif(s) à atteindre

Description détaillée du projet (concrètement, en quoi consiste votre ou vos actions)

Ajouter une fiche projet si nécessaire

Lieux de réalisation (secteur de Toulouse concerné, nom(s) du/des quartier(s), type de structure associée ...)

Les bénéficiaires (nombre de personnes concernées, répartition femmes/hommes si action en mixité, tranche(s) d'âge ciblée(s), catégorie(s) socioprofessionnelle(s) ciblée(s)- *scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés ...* - secteurs de résidence des femmes/des hommes ...)

Moyens mobilisés pour la mise en œuvre (ressources humaines, financières, matérielles ...)

Méthode de mise en œuvre (démarche adoptée pour tenir compte des attentes, pour identifier la problématique et pour y répondre, pour mobiliser des partenaires, pour valoriser le projet ...)

Calendrier (phases de réalisation de votre projet, conception, mise en œuvre, aboutissement ; dates début et fin du projet, joindre un échéancier si possible)

Résultats attendus, quels impacts visez-vous ?

Impacts quantitatifs (combien de personnes touchées, part de femmes, de filles, d'hommes : *participation à la réflexion, aux évènements, aux décisions, aux étapes, aux actions...*)

Impacts qualitatifs (comment ce projet va contribuer à ..., quels freins devraient être levés ..., quels changements sont amorcés...)

Évolution ou développement de votre projet (Envisagez-vous un développement sur plusieurs années – *modalités d'essaimage, renouvellement de l'action, nouvelles tranches d'âges, nouveaux publics, nouveaux territoires ...*)

3 – Votre projet, une idée neuve

Projet nouveaux et innovant (démontrez que ce projet est inédit en termes de déconstruction de stéréotypes de genre)

Les plus values de ce projet au regard des résultats attendus de cet appel à projets

La pérennisation de votre projet (indiquez ce qui permettra à votre projet de durer dans le temps)

4 – La dimension collective de votre projet

L'engagement des partenaires du projet (présentez les structures qui participent à la mise en place du projet ; précisez quel sera leur rôle au regard de leur spécificités et quelle(s) action(s) chacune aura à mener)

Les partenaires extérieurs - *collectivités, partenaires privés, etc.* - (précisez quels seront les partenaires éventuels mis à contribution et ce que vous attendez d'eux)

Le financement de votre projet (précisez en quoi l'obtention éventuelle d'un soutien financier de la Mairie de Toulouse est indispensable à la réalisation de votre projet. Précisez si votre projet fait l'objet de cofinancement ; si oui, lesquels et indiquez le montant demandé à la Mairie de Toulouse) – Joindre un budget prévisionnel du projet

5 – Suivi et évaluation du projet :

Si votre projet est retenu, il vous sera demandé de participer à une réunion de suivi et de bilan de votre projet.

Les porteurs de projets s'engagent à réaliser et à remettre un **bilan écrit** à la fin du projet, selon leurs propres méthodes d'évaluation. Les **changements impulsés** seront mesurés et commentés.

La **plus value** apportée par le projet sera démontrée et les **enseignements** tirés de ce projet seront décrits.

Chaque projet mené devra obligatoirement évaluer son impact sur les pratiques sexuées des activités sportives, en justifiant sa contribution à la déconstruction des stéréotypes de genre.

Enfin, un bilan **quantitatif genré** sera transmis.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

de chaque structure partenaire du projet

Je, soussigné, M./ Je, soussignée, Mme
représentant légal de la structure.....
déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations
sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Date :

Signature et tampon :

Je, soussigné, M./ Je, soussignée, Mme
représentant légal de la structure.....
déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations
sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Date :

Signature et tampon :

Je, soussigné, M./ Je, soussignée, Mme
représentant légal de la structure
déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations
sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Date :

Signature et tampon :

MODALITÉS DE REMISE DES PROJETS DANS LE PORTAIL DES ASSOCIATIONS ASSOTOULOUSE

Date limite de dépôt des projets : Mardi 5 septembre 2023 (inclus)

À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT POUR POUVOIR EMARGER À CET APPEL À PROJETS :

- Se rendre sur le site internet : metropole.toulouse.fr
- Suivre : Mes démarches, Voir toutes les démarches → Associations → Faire une demande de subvention → Portail des associations (pour accéder à votre espace associatif)

Procéder ensuite aux deux étapes ci-dessous :

- **Etape 1.** Dans le cas où vous ne seriez pas déjà référencé dans le portail des associations AssoToulouse, renseignez le référencement de votre association dans « mon espace », qui une fois validée par la Vie Associative vous permettra de procéder à l'étape 2 ; un mot de passe rattaché à votre email/identifiant vous sera communiqué par mail. Il vous permettra d'accéder à votre espace en vue de réaliser l'étape 2.

En ce qui concerne les structures non associatives, certaines sont déjà référencées dans le portail AssoToulouse. Pour celles que ne le sont pas, prendre contact avec le service de la Vie Associative situé Maison des Associations, guichet.unique@mairie-toulouse.fr / Tel : 0 536 252 830. Le service vous attribuera un numéro RNA fictif pour procéder à l'enregistrement. Pour les associations, elles doivent disposer d'un numéro RNA fourni par la Préfecture, tel que spécifié dans le lien ci-dessous :
<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Associations/Informations-locales/Votre-association-100-en-ligne>

- **Etape 2.** Cliquez sur le lien de l'appel à projets qui vous permettra de dérouler la démarche de dépôt de projets.
Joindre les pièces administratives demandées par le formulaire.

Sélectionner impérativement dans « Type de demande » : Réponse à appel à projets.

Il s'agit uniquement de l'enregistrement de la demande pour permettre de statuer sur les dossiers.

Dans la partie « Contenu de la demande » - « Informations complémentaires » :

- Inscrire impérativement dans le champ « Nom du projet » : **« Déconstruire les stéréotypes de genre à travers la pratique sportive »** et le **nom de votre projet** ;
- Renseigner tous les items du **dossier de candidature** ;
- Faire signer **l'attestation sur l'honneur** par la (les) structure(s) partenaire(s)
- Rappeler le contenu du projet dans le champ « Description de l'action » (minimum 120 mots)
- Rappeler les objectifs du projet dans le champ « Objectifs attendus »
- Joindre obligatoirement dans l'onglet « Documents supplémentaires à joindre » - « Pièce libre » :
 - le **budget prévisionnel** du projet en détaillant la répartition financière pour chaque structure partenaire et indiquant clairement la part de financement demandée à la Mairie de Toulouse (si-cofinancement), en format PDF ;
 - l'(les) **attestation(s) sur l'honneur signée(s)** ;
- Joindre vos éventuelles feuilles annexes (fiche projet supplémentaire, échéancier, fiche identité des structures partenaires ...) dans « Documents supplémentaires à joindre » - « Pièce libre » :

Sans dossier de candidature dûment rempli, complété de l'ensemble des pièces jointes demandées ci-dessus, votre candidature sera considérée incomplète et ne sera pas étudiée.

Pour toute demande d'information complémentaire relative au sujet de l'appel à projets, vous pouvez contacter Madame Sylvie Froidefond, chargée de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes, pour la Mairie de Toulouse : 05 81 91 79 60 / sylvie.froidefond@mairie-toulouse.fr

En cas de problème sur le portail AssoToulouse, contacter le service de la Vie Associative – situé Maison des Associations, guichet.unique@mairie-toulouse.fr / Tel : 05 36 25 28 30